

Le Président
Pascal Martineau
1006, rue du Chêne Maillard
45770 Saran

Madame Monique Nicolas
25, rue du Cap. Le Drézen
29730 Treffiagat

Saran, le 28 juin 2021

Objet : Agrément de l'Académie des écrivains publics de France

Chère Madame,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'administratrice chargée d'examiner votre candidature a prononcé votre agrément.

Vous pourrez désormais :

- faire état de l'appellation « *écrivain public agréé par l'Académie des écrivains publics de France* » sur tous les documents que vous utiliserez à titre professionnel ;
- agir au sein de l'association pour défendre et promouvoir notre profession ;
- participer à nos réunions locales, régionales ou nationales.

En outre, vous allez pouvoir bénéficier d'un espace personnel sur le site de l'AEPF dans la rubrique « professionnels à votre service » dès que vous aurez communiqué votre numéro de Siret (ou tout autre justificatif) à Edmond Varenne : arbramo@gmail.com.

Vous recevrez différents courriers et bulletins pour lesquels votre participation est vivement souhaitée. Chacun peut y communiquer ses suggestions, expériences, interviews, etc.

Vous êtes tenue de respecter le code de déontologie tel qu'il est défini dans nos statuts et notre règlement intérieur.

Enfin, nous vous remercions de nous informer, à l'avenir, de tout changement dans votre situation professionnelle et de bien vouloir vous acquitter, chaque année, de votre cotisation, ce qui vous permettra de recevoir l'attestation annuelle de qualité de membre de notre Académie.

Avec nos sincères vœux de réussite et nos sentiments les plus cordiaux.



Le Président
Pascal MARTINEAU

N.B. Si vous le souhaitez, nous pouvons informer par courrier trois destinataires de votre choix (maire, conseil général, etc.) de votre installation comme écrivain public agréé par l'AEPF. Pour cela, nous vous remercions de prendre contact avec Marie Huguenin-Dezot (mariehuguenin@me.com) en lui communiquant votre numéro SIRET.